

Acte N° 2023-27

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 27 octobre 2023
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles L712-3 et D 714-34 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** les statuts du SCD adoptés par le Conseil d'administration le 8 mars 2013, notamment l'art. 5 ;
- Vu** la présentation de Mme Marie-Lise KRUMENACKER, Directrice adjointe du SCD,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Présentation du rapport d'activité du SCD au titre de l'année 2022

Les membres du Conseil d'administration entendent la présentation de la Directrice adjointe du SCD et prennent connaissance du rapport d'activité du SCD pour l'année 2022, joint en annexe. Ils échangent ensuite sur l'accès à la documentation, l'accès aux sciences ouvertes mais aussi sur le versement des mémoires de Masters sur la plateforme DUMAS et leur conservation.

Fait à Lyon, le 30 octobre 2023

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 3 novembre 2023
Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 3 novembre 2023